

SEANCE PLENIERE DU CESECC

MARDI 25 MARS 2025

MOTION CESECC 2025-03¹

OBJET : SOUTIEN AUX LYCÉENS AGRICOLES ET À LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN CORSE

ETAIENT PRESENTS :

ACKER-CESARI Véronique, ANDREANI Christian, BARBE Michèle, BARTOLI Anthony, BATTESTINI Antoine, BENETTI Frédéric, BIAGGI Michèle, BOUDA Gérôme, BRASSET Pasquale, BRIGNOLE Jean, CANNAC-PADOVANI Magali, CASABIANCA Charles, CASABIANCA François, CHOURY Hyacinthe, CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick, CLEMENTI Jean-Pierre, DAL COLLETTO Jean, DE PERETTI Nicolas, D'ORAZIO Xavier, FILIPPI Bernard, GIACOMONI Léon, GIUDICELLI Jean-Pierre, GODINAT Jean-Pierre, LIBERATORE-RUGGERI Cécile, LUCIANI Denis, LUCIANI Jean-Pierre, MARCAGGI Antoine, MARCELLINI-NICOLAI Marie-Désirée, NICOLI Marie-Jeanne, NOBILI Laura, NOVELLA Christian, PANTALONI-BARANOVSKY Julie, PAT O'BINE, RIUTORT Jean-Jacques, RUBINI Pierre-Jean, SALDUCCI Valérie, SALVATORI Marie-Josée, SUSINI Jean-Dominique, VENTURINI Stefanu, VITALI Pierre.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

ANGELETTI André pouvoir à Nicolas DE PERETTI, FEDI Marie-Jeanne pouvoir à CASABIANCA Charles, LOTA René pouvoir à NICOLI Marie-Jeanne, SANTONI Pierre pouvoir à NOVELLA Christian.

¹ Adoptée à l'unanimité

Le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse (CESECC) exprime son plein soutien aux lycéens agricoles mobilisés pour la défense de leurs filières et l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage.

Nous, membres du CESECC, reconnaissons l'importance vitale des métiers agricoles et la nécessité de préserver et de renforcer l'enseignement de ces filières, en garantissant des conditions pédagogiques adaptées aux réalités du terrain et aux enjeux de la transition écologique.

Un enseignement agricole menacé

Depuis plusieurs semaines, la communauté éducative (formateurs, lycéens, parents et citoyens) défend un outil de travail indispensable à l'avenir de l'agriculture corse, avec le soutien des organisations syndicales représentatives. Ils dénoncent notamment :

- La suppression de postes et les regroupements de classes qui nuisent à la qualité de l'enseignement.
- Des conditions d'apprentissage dégradées et un manque d'infrastructures adaptées.
- La détérioration de l'accompagnement pédagogique, qui met en péril la réussite des élèves et leur insertion professionnelle.

Au-delà de simples revendications sur les dotations horaires, ces jeunes défendent légitimement l'avenir de l'enseignement agricole et, avec lui, le développement de l'agriculture en Corse.

Une réponse répressive inacceptable

Face à cette mobilisation pacifique, le **Préfet de Corse** a pris des mesures disproportionnées et inquiétantes, notamment :

1. L'interdiction de toute action définie par les manifestants par un **arrêté préfectoral du 25 mars 2025**.
2. Le **survol de drones d'information** sur Aiacciu, avec autorisation de l'aviation civile.
3. Le **déploiement d'un dispositif répressif démesuré**, ciblant une contestation portée par des lycéens, enseignants et syndicats, dont la seule demande est l'ouverture d'un dialogue avec les autorités compétentes.

Le **CESECC condamne fermement ces restrictions** au droit de manifester et s'inquiète de l'escalade sécuritaire face à une mobilisation légitime.

Un appel à un dialogue immédiat

Le **CESECC appelle les pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes** pour garantir un avenir aux jeunes qui choisissent de s'investir dans ces filières essentielles. Il est urgent :

- D'adapter les dispositifs de formation pour répondre aux besoins d'une agriculture locale durable productive et responsable.
- D'assurer aux lycéens et enseignants **des conditions d'apprentissage et de travail dignes**.
- D'**ouvrir immédiatement un dialogue** avec les manifestants afin de sortir de cette crise par la concertation et non par la répression.

Le **CESECC réaffirme son engagement** en faveur d'une éducation agricole forte, d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une reconnaissance accrue des métiers agricoles.